

207C0968

FR0004008209-OP026-AS09

25 mai 2007

- Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société

CAMAIEU

(Eurolist)

- 1 - Le 25 mai 2007, à 10 heures, Calyon et Houlihan Lokey Howard & Zukin (Europe) Limited (1), agissant pour le compte de la société Modamax, ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions CAMAIEU en application des articles 234-2 et 233-1 2° du règlement général.

Aux termes d'un contrat en date du 22 mars 2007, Modacin Luxembourg SARL, société holding contrôlée par les fonds d'investissement gérés par Cinven Limited, dans les droits et obligations de laquelle s'est substituée Modacin France SAS, a acquis auprès de Axa Investment Managers Private Equity Europe et des autres actionnaires de la société Modamax, l'intégralité des titres existants Modamax (actions, bons de souscription d'actions et obligations remboursables en actions détenus par le management de Modamax), sur la base d'un prix de 267 € par action CAMAIEU.

Modamax (2) détient à ce jour, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société La Licquière qu'elle contrôle, 3 911 926 actions représentant 5 624 590 droits de vote CAMAIEU, soit 64,55% du capital et 72,34% des droits de vote de cette société (3).

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir **au prix unitaire de 267 € (dividende attaché)**, la totalité des actions CAMAIEU non détenues par lui, soit, hors les 206 140 actions autodétenues qui ne seront pas apportées à l'offre, 1 942 138 actions CAMAIEU, soit 32,05% du capital.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.
Les frais de négociation resteront à la charge des vendeurs.

- 2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé à Euronext Paris SA de maintenir la suspension de la cotation des actions CAMAIEU jusqu'à nouvel avis.

-
- (1) Seule Calyon garantit le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur.
(2) Contrôlée au plus haut niveau par des fonds d'investissement gérés ou conseillés par Cinven Limited.
(3) Sur la base d'un capital composé de 6 060 204 actions représentant 7 775 078 droits de vote, en tenant compte des droits de vote attachés aux 206 140 actions auto-détenues en application du dernier alinéa de l'article 223-11 du règlement général.